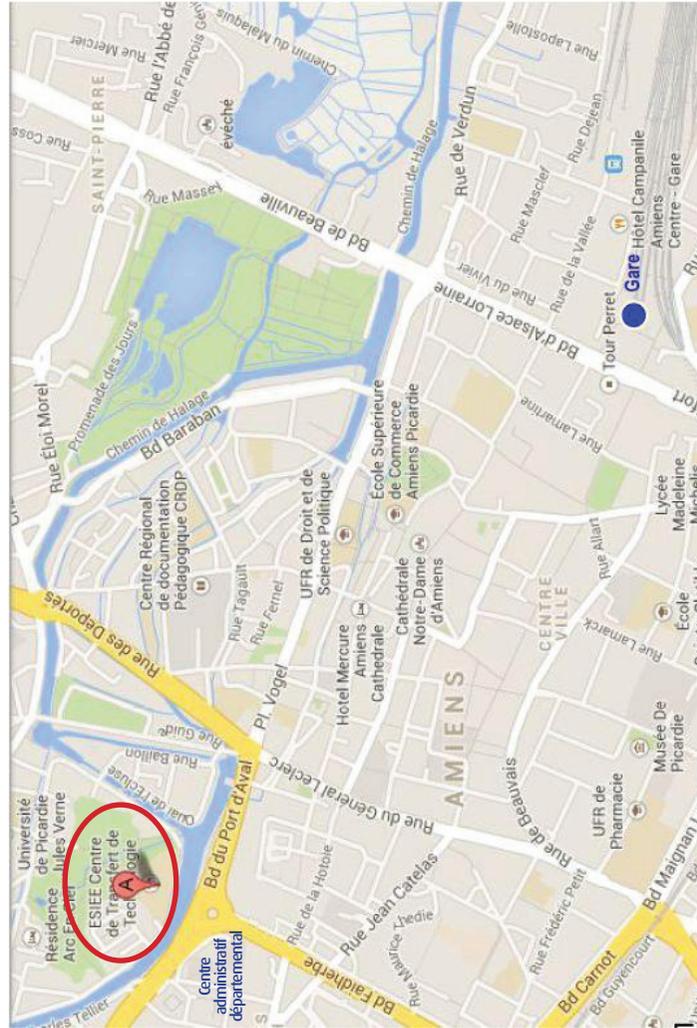


Plan d'accès



Cette réunion aura lieu dans les locaux
de l'ESIEE
(École supérieure d'ingénieurs
en électrotechnique et électronique)
Amphithéâtre Marie Curie
14 quai de la Somme
80082 Amiens cedex 2

Merci de confirmer votre participation
à la rencontre du 31 janvier 2014
par mail à l'adresse :

sgcge.picardie@developpement-durable.gouv.fr

Pour toutes informations
complémentaires,
vous pouvez contacter
Secrétariat du service
«Gestion de la connaissance
et garant environnemental»
à la DREAL Picardie
**au 03.22.82.91.02
ou 03.22.82.92.30**

Realisation graphique : DREAL Picardie - SG Service Communication

DREAL Picardie

Seconde rencontre
Agenda 21
en Picardie



Invitation

Vendredi 31 janvier 2014

Le rapport développement durable

AGENDAS 21
LOCAUX

Engagement pour
l'environnement

Biodiversité
Changement
climatique

PROJETS TERRITORIAUX DÉVELOPPEMENT DURABLE

DURABILITÉ
DE L'ACTION
PUBLIQUE

Cohésion sociale et solidarité
Épanouissement des
générations futures

DÉBAT DÉMOCRATIQUE

GOVERNANCE
Production et
consommation
responsables

Transversalité

Cohérence
des politiques
publiques

DÉVELOPPEMENT DURABLE



www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

Programme

Le rapport développement durable

Le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire, pour toutes les collectivités territoriales et les établissements public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, la rédaction d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

C'est à travers les politiques publiques qu'elles mettent en œuvre mais également par leur mode de fonctionnement interne que les collectivités jouent un rôle dans le développement durable de leur territoire.

Cette obligation réglementaire implique une analyse de ces politiques publiques et du fonctionnement des services et met au centre des débats entre élus «le cheminement vers la durabilité» de l'action publique de la collectivité territoriale.

Il appartient à chaque territoire, en partant de ses spécificités culturelles, géographiques, économiques, sociales et sociétales, de trouver son propre chemin pour progresser vers un développement plus soutenable, dans l'objectif de construire, pour tous, un avenir solidaire.

9h00 **Accueil**

9h15 **Ouverture de la rencontre**

Bénédicte Vaillant, responsable du service «Gestion de la connaissance et garant environnemental», DREAL Picardie

9h30 **Le rapport développement durable (DD)**

. **Cadre réglementaire**

. **Éléments méthodologiques pour l'élaboration du rapport DD**

Commissariat Général au Développement Durable

Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable - Sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable dans les politiques publiques - Bureau des Territoires

Philippe Senna, chargé de mission Agenda21 et villes durables

Échanges avec la salle

10h30 **Retour d'expériences, premiers enseignements à capitaliser**

. **Retour sur les résultats du groupe de travail national**

. **Focus sur les rapports développement durable en région Picardie**

Philippe Senna, chargé de mission Agenda21 et villes durables

Renée Bacqueville, chargée de mission aménagement durable au CETE Nord-Picardie

Échanges avec la salle

11h30 **Témoignage du Conseil général de la Somme : Le rapport DD comme support d'évaluation de politiques publiques**

Annick Delannoy, déléguée au développement durable au Conseil général de la Somme

Échanges avec la salle

12h00 **Témoignage du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais : Le rapport DD et agenda 21, quelle cohérence ?**

Yves Despeyroux, chargé de mission à la direction adjointe à la mission développement durable

Yann Babut, chargé de mission à la direction adjointe à la mission développement durable

Échanges avec la salle

12h30 **Débat avec la salle sur les perspectives 2014 de la future rencontre Agenda21**

13h00 **Clôture de la rencontre**

Buffet dinatoire